



**Appel à contributions pour le volume 7, n° 1(13)/ 2014**  
**ESSACHESS – Journal for Communication Studies**  
[www.essachess.com](http://www.essachess.com)<sup>1</sup>

**La communication de l'environnement**

Coordination du dossier :

Pieter LEROY (Radboud University Nijmegen, Pays-Bas) et Marie-Gabrielle SURAUD  
(CERTOP, Université Paul Sabatier de Toulouse 3, France)

Les recherches menées sur les enjeux du thème de l'environnement ont atteint, mondialement, une maturité indiscutable. Elles ont soulevé des questions nouvelles ou déplacé des questions antérieurement posées dans d'autres champs, que ce soit sur l'industrie, les politiques d'Etat (européennes ou nationales), l'espace public, les controverses technologiques, les risques ou la société civile. En laissant de côté le modèle du « déficit », il n'en reste pas moins que la question de la communication - envisagée comme un processus public de confrontation et d'évolution des points de vue - est un ressort essentiel de la *thématisation publique* de l'environnement.

Cet appel à contributions vise à mieux cerner la communication « de » l'environnement. Il s'agit notamment de mettre en évidence qu'à la spécificité du thème environnemental correspond une spécificité de la communication. Cette spécificité est largement corrélée à la *publicisation* de la question environnementale et aux mobilisations collectives autour de ces questions. Dans cette perspective, le présent appel à contributions se propose de rassembler des articles qui, sur la base de démarches différenciées, abordent le problème de la thématization de la question environnementale et de ses effets sur les décisions, les pratiques, les rapports entre les différentes parties prenantes ou encore les modalités de l'agir collectif.

La publicisation de la question environnementale implique tant le tissu associatif et syndical que la sphère étatique, le monde scientifique ou la sphère marchande. Dans ces « sphères » – et

---

<sup>1</sup> La revue ESSACHESS est indexée dans les bases de données internationales ProQuest CSA, EBSCO Publishing, Ulrich's, Gale, J-Gate, Index Copernicus, CEEOL, DOAJ, SSRN, DRJI et en cours de référencement dans d'autres bases de données.

entre elles – se sont constitués des espaces de confrontation où sont mis en débat des pratiques et des exigences renouvelées concernant l’environnement. Le processus de mise en public, constituant *l’espace public de l’environnement*, a incité l’Etat à modifier les processus de décision et ses formes d’intervention. Plus particulièrement, l’intégration formelle des citoyens aux processus de décision, remarquable avec la thématique de l’environnement, tend à redéfinir les formes de l’agir étatique. Mais l’environnement constitue aussi un thème de mobilisation particulièrement puissant qui s’impose aux entreprises comme en témoigne l’usage désormais banalisé de la notion de « responsabilité sociale ». Les mobilisations et les débats sur ces thèmes pèsent sur les choix industriels et technologiques. Cette dialectique entre discours et action ou entre institution et discours forme le pivot de ce numéro.

Dans cette optique pourraient être proposées des contributions sur plusieurs axes.

Un premier axe consiste à rendre compte de l’émergence, et des conditions d’émergence, de certaines thématiques de l’environnement (OGM, nucléaire, nanotechnologies, changement climatique, ...).

Quels sont les ressorts de la mise en public de ces thèmes ? Quelles sont les freins et les résistances à leur mise en visibilité et en débats ? Comment la tension entre enjeux économiques et exigences universalisables se traduit-elle et à quels compromis conduit-elle ?

En outre, la définition de ces thèmes représente un enjeu qui a conduit ces dernières années à l’émergence de notions telles que : « savoir citoyen », « savoir d’usage », « expertise associative », « savoir profane »... La variété des « savoirs » dans l’espace public, la variété de leurs finalités et la variété des espaces de production incitent à interroger leurs articulations, leurs modes de confrontation et leurs effets sur la définition des thèmes de l’environnement, mais aussi, et surtout, sur la portée de ces thèmes.

Un second axe a trait aux processus d’institutionnalisation des questions environnementales. Cette institutionnalisation redéfinit le processus de communication entre les parties prenantes. Elle transforme, à la fois, les conditions de mobilisation et les réponses apportées par les entreprises et l’Etat.

L’institutionnalisation des thèmes de l’environnement est-elle spécifique ? Induit-elle des formes particulières de l’action étatique ? Quels sont les processus qui ont conduit à l’institutionnalisation de ces thématiques ? En quoi les modalités d’échange et de confrontation entre le niveau national et les instances internationales et/ou européennes en sont-elles affectées ?

L’institutionnalisation de l’environnement touche aussi directement la sphère marchande. Comment les pratiques des entreprises ont-elles progressivement inclus le poids de la mise en public du thème de l’environnement ?

Enfin, une tendance forte a marqué la question environnementale ces dernières années : celle d’un renforcement de la réglementation et de la législation tant au niveau européen que dans

chacun des Etats-membre. On peut alors interroger le levier que représente le droit pour chacune des parties prenantes.

Dans la perspective du second axe, on différenciera un troisième axe concernant l'institutionnalisation de la concertation publique à l'œuvre tant au niveau local, national qu'international. Quelles sont les procédures qui cadrent les échanges des grands organismes internationaux et leurs effets ? Qu'ont transformé ou déplacé les « grands sommets » du point de vue de la communication (tels que le Grenelle de l'environnement en France, le GIEC...) ?

Ces multiples dynamiques conduisent à des préconisations générales et/ou des opérations incitatives qui ont des effets plus ou moins structurants au niveau local. Comment le local est-il affecté par ces processus nationaux, européens ou mondiaux ? Comment les territoires s'approprient-ils ces exigences ? Quels sont les processus de production des normes qui en découlent ?

Un quatrième axe concerne les « évènements » qui ont catalysé les conditions de prise en compte de l'environnement et/ou modifié plus ou moins fortement le traitement des questions de l'environnement. A ce titre, les crises, souvent provoquées par des accidents (Seveso, Erika, AZF, Fukushima...), « intensifient » la communication et conduisent à une visibilité accrue des discours, des positions et des parties prenantes. Quels sont les effets durables de ces crises, tant au niveau des réglementations, des formes d'institutionnalisation, du renforcement des exigences ou de l'engagement de nouvelles parties prenantes ? On peut aussi interroger le rôle des médias lors de ces évènements.

#### **Dates importantes :**

- **15 juillet 2013** : envoi de la proposition d'article sous forme d'un résumé d'environ 2500-3500 signes espaces compris (comportant 5 mots clés et bibliographie sélective récente) ;
- 30 septembre 2013 : notification des résultats ;
- **15 février 2014** : soumission intégrale de l'article;
- 30 mai 2014 : acceptation définitive de l'article.

Les articles devront comprendre entre 20 000 et 25 000 signes espaces compris. Ils peuvent être soumis en français ou en anglais et doivent être accompagnés d'un résumé en français et en anglais (200-250 mots), de 5 mots clés, des noms, ainsi que des affiliations et adresses e-mail de tous les auteurs. Les articles et questions complémentaires doivent être adressés à :

[essachess@gmail.com](mailto:essachess@gmail.com)

Les auteurs dont les articles auront été acceptés en seront avisés par e-mail. La revue sera publiée le 23 juillet 2014.